



La chaussée-digue souligne la perspective d'entrée vers le cœur de bourg en promontoire au-dessus de la vallée



La chaussée-digue est un des plus importants vestiges antiques du département, qui rend visible au cœur du bourg de Verdes l'existence d'une des voies antiques qui traversent la commune et justifient le nom de Beauce la Romaine



La vallée de l'Aigre et ses anciennes troignes de saules, comme composantes de la structure paysagère et vestiges de l'exploitation agricole des anciens marais



La rue de l'Abreuvoir souligne l'implantation en promontoire et la montée concentrique vers le cœur de bourg.



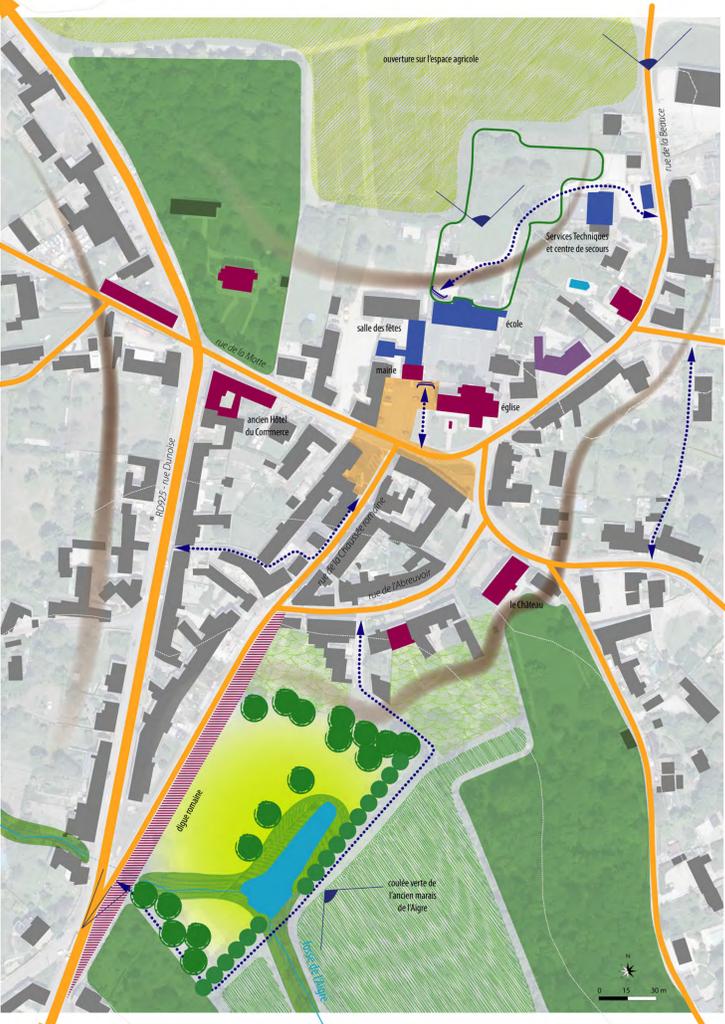
La place de l'église, point haut du village, sujette à des déséquilibres d'usages, notamment concernant la place donnée aux véhicules



A l'arrière de la mairie, un vaste espace ponctué de beaux arbres, présente une lisière arborée très qualitative qui s'ouvre sur l'espace agricole beauceron - l'occasion de réaménager les accès à l'école et un lieu de partage d'usages ?

LE DIAGNOSTIC

ETAT DES LIEUX



1/ Une lecture claire du village au riche passé, en promontoire entre vallée de l'Aigre et paysages beaucerons

La commune s'est développée au croisement des deux grandes voies romaines de Chartres à Blois et du Mans à Châteaudun. Au sein du bourg, demeure un tronçon central particulièrement visible malgré des détériorations importantes, la voie de Jules César. Elle est classée au titre des Monuments Historiques depuis 1978.

Cette chaussée-digue édifée afin de franchir le passage des marais de l'Aigre faisait également office de barrage, générant une vaste étendue d'eau de 1,6 km de long jusqu'à Tripleville, jusqu'en 1851, date à laquelle l'étang fut asséché.

Située au carrefour d'axes d'échanges commerciaux stratégiques, la cité antique de Verdes comportait d'importants équipements : forum, temple, fanum, palestra et thermes, témoins de sa prospérité commerciale à l'époque gallo-romaine. Ayant fait l'objet de campagnes de fouilles de sauvetage pour palier aux destructions engendrées par les engins agricoles et les remembrements de parcelles, ces vestiges ont été partiellement déposés ou réensévelis.

Le village situé en promontoire au-dessus de la vallée a conservé une morphologie en rond encore très lisible notamment par la rue en courbe de l'Abreuvoir. Son développement relativement circonscrit offre encore aujourd'hui des lisières d'urbanisation nettes, s'ouvrant sur le paysage agricole et la vallée. À l'inverse, de nombreux angles de vue périphériques permettent cette lecture vers le bourg et son implantation.

2/ Une absence de commerces et services

Le village de Verdes fait l'objet d'un déclin économique grandissant. Outre quelques artisans et entrepreneurs du bâtiment, les commerces tendent aujourd'hui à s'éteindre avec la fermeture prochaine de la boulangerie. La commune peine par ailleurs à valoriser son patrimoine archéologique et architectural dans le cadre d'un développement touristique qu'elle souhaiterait aujourd'hui voir s'accroître.

L'accompagnement de la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) préconise aujourd'hui de travailler à la création d'un parcours thématique et ludique sur le patrimoine archéologique et mégalithique afin de promouvoir l'installation de nouveaux restaurants et/ou commerces dans le cadre d'un développement touristique effectif.

3/ Des dysfonctionnements d'usages au sein des espaces publics centraux

Malgré deux programmes de travaux portant sur le stationnement et le jallonnement sécuritaire de la chaussée étudiés et portés par l'Agence Technique Départementale en 2016 et 2018 sur la rue du Petit Marché et sur la place de l'Église, la situation n'est pas satisfaisante en matière de partage des usages sur l'espace public.

En effet, la place de l'Église et le parvis de la mairie supportent des problématiques de stationnements et de gestion de la dépose scolaire quotidienne, sur un espace peu structuré et inadapté à la gestion de tels flux. Les espaces publics dédiés aux piétons et porteurs de convivialité s'en trouvent dominés et réduits à un vaste parking peu qualifié.

À l'inverse, à l'arrière de la mairie et de l'école se déploie un vaste espace ponctué de quelques beaux arbres et s'ouvrant sur le large panorama de l'espace agricole beauceron, sous-utilisé et peu valorisé. Il est pourtant accessible par un léger chemin calcaire desservant le bâtiment technique communal, le centre de secours des pompiers et l'arrière des cuisines de l'école. Une seule limite le sépare du parvis de l'église : la cour de l'école, alors qu'un accès réservé permet déjà de la traverser.

- vallée de l'Aigre
- ancien marais de l'Aigre
- espace agricole
- silhouette regroupée du village très lisible dans les paysages
- parc boisé lié à une grande demeure qualifiant le paysage urbain
- jardins d'agrément accompagnant la vallée de l'Aigre
- bosquet arboré
- alignement arboré
- panorama sur le grand paysage
- perspective urbaine

> Des atouts historiques, naturels et paysagers qui manquent de valorisation

- boulangerie dont la fermeture prochaine est annoncée
- équipement
- patrimoine bâti intéressant (aspect architectural, historique...)
- digue de la voie de Jules César, autrefois parcours de promenade
- espace naturel ouvert au public dans la vallée de l'Aigre

> Une volonté politique d'un développement orienté vers le tourisme, une attractivité locale et touristique à questionner

- place de l'Église et du Petit Marché, espace dominé par le stationnement
- espace vert non valorisé au nord de l'école
- cheminement piétonnier
- cheminement piétonnier interrompu entre l'espace vert nord et la place de l'Église

> L'occasion de reconquérir un espace convivial autour de la place de l'Église et de l'école

LE PLAN-GUIDE DES PARCOURS ET DES ESPACES PUBLICS VALORISÉS

IMAGES DE RÉFÉRENCES



Une passerelle/ponton pour un accès à toutes les mobilités au sein d'une zone humide, Sargé-sur-Braye (41)



Un espace de partage ouvert sur le grand paysage, Jardin du PNIRMA à Jauges (07)



Une signalétique sur-mesure qui invite au parcours et à la découverte



Espace de stationnement végétalisé, La Chapelle-aux-Naux (37)



Végétalisation des abords de l'église en aménagement de cheminement piétons, Le Theil-sur-Huïse (61)



Place de la Mairie de Vaudrey (39)

CADRE DE VIE AXE 1 > LA MISE EN VALEUR D'UNE IDENTITÉ PATRIMONIALE

1/ L'implantation première sur un axe de circulation romain

Restaurer les vestiges de la digue romaine

Un chantier de restauration susceptible de devenir un chantier-école exemplaire de par la nature de l'ouvrage, viendrait mettre en valeur ce précieux témoin du passé. En effet, la chaussée-digue présente aujourd'hui deux affaissements notables des maçonneries, ainsi qu'une désorganisation des pierres. Depuis les premières démarches de la mairie en 2003, l'alignement de marronniers contribuant à la dégradation de la chaussée, a été abattu, mais non suivi encore par une campagne de restauration.

2/ Un bourg en promontoire sur la vallée de l'Aigre

Conservier la lecture claire de la morphologie du bourg

Il s'agit ici de souligner la montée en courbe de la rue de l'Abreuvoir, son front bâti de qualité et ses murs anciens, en la transformant en une rue jardinée (fleurissement en pied de façade ou de mur, traitement de la chaussée qualitatif...), associant une circulation piétonne agréable et une mise en valeur du bâti

Préserver des points de vues et perspectives...

... vers la vallée de l'Aigre, vers la voie romaine, vers l'espace agricole au nord (futur espace vert et lisières de village nettes)

Embellir l'espace vert au nord de l'école

... en conservant les vues très qualitatives vers l'espace agricole, les beaux sujets arborés, une zone majoritairement perméable (conserver l'aspect prairie naturelle) et la simplicité de l'espace et de ses aménagements

3/ Un patrimoine révélé

Baliser une promenade de découverte de la voie romaine et du village de Verdes

Cette boucle, partant de la place de l'Église, emprunterait la rue jardinée de l'Abreuvoir, bifurquerait dans l'espace naturel du marais de l'Aigre, puis remonterait l'ancienne digue restaurée, mettant ainsi en valeur les perspectives sur l'église

TOURISME AXE 2 > LE SOUTIEN À L'ATTRACTIVITÉ ET À LA DYNAMIQUE TOURISTIQUE

Palier à la disparition du dernier commerce du village

En se rapprochant de la CCI pour un accompagnement sur mesure, il pourrait s'envisager l'instauration d'un jour de marché susceptible de permettre à des artisans et paysans locaux de vendre leurs produits, par exemple à hauteur de la place de l'Église

Favoriser l'accueil des camping-caristes

La valorisation de l'espace vert communal disponible au nord de l'école peut également être l'occasion d'y aménager une aire d'accueil des camping-cars en un site agréable et verdoyant

Réhabiliter l'ancien Hôtel du Commerce

Ce patrimoine bâti ayant marqué l'histoire communale pourrait être restauré en un lieu d'accueil touristique (logement saisonnier, gîte communal, petit commerce ou bar/restaurant, espace de repos pour les cyclistes...) s'inscrivant dans un projet plus vaste de développement touristique intercommunal reposant sur une boucle secondaire de la Loire à Vélo, un circuit des mégalithes...

MOBILITÉS AXE 3 > L'ÉQUILIBRE DES USAGES

Une réflexion globale portant sur les différents flux de circulations quotidiennes ou liées aux circuits touristiques (vélos, piétons, voitures) permettra de fluidifier les usages et mettre en valeur des espaces publics confortables, apaisés et dénués de conflits d'usages, notamment avec la voiture :

Réaménager l'entrée de bourg entre la rue Dunoise et la rue de la Chaussée romaine

... par la mise à l'écart du trafic routier grâce à un investissement des bas-côtés larges :

- rue Dunoise, plantation d'un alignement arboré avec stationnement en bande ombragée afin de mettre à l'abri et le piéton à l'écart du trafic
- rue de la Chaussée romaine, recréation d'un alignement arboré de taille modeste, rappelant l'alignement de marronnier original (sous réserve de vérifier au préalable que les sujets arborés n'entraînent aucun nouveau dérèglement à la digue)
- valorisation des arrières de jardin s'ouvrant sur la rue,
- paysagement de la patte d'oie

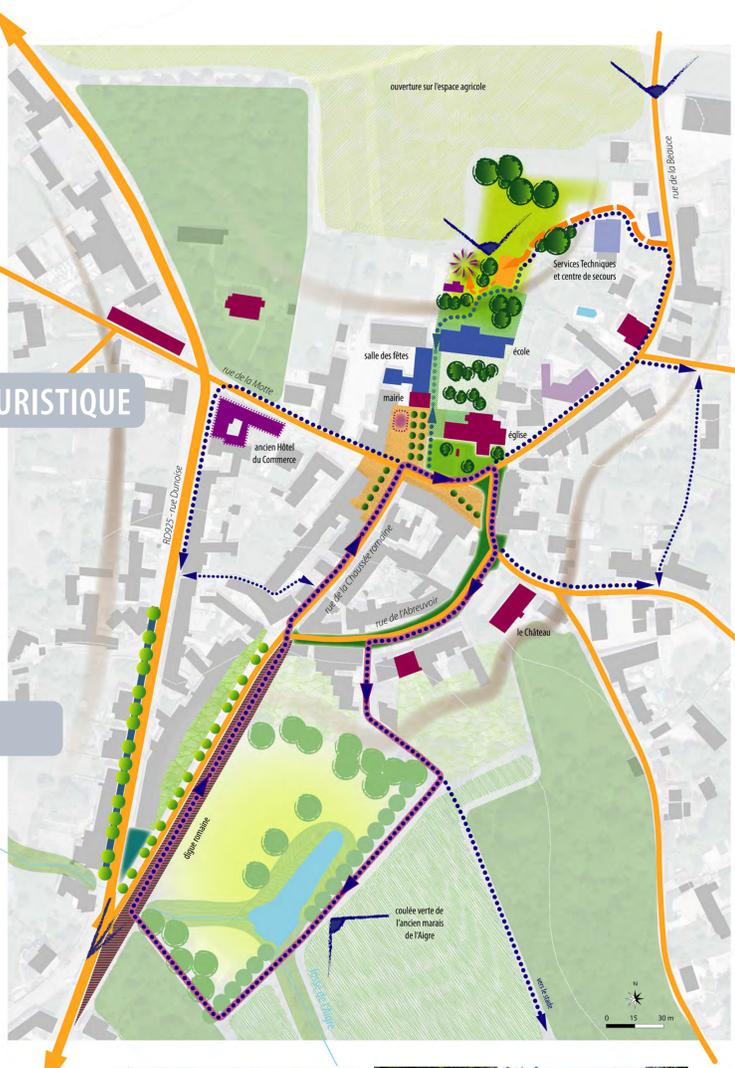
- investir le futur espace vert à l'arrière de l'école accessible en voiture via la rue de la Beauce pour en consacrer une partie à une nouvelle desserte de l'école : stationnement pour les professeurs et dépose-minute pour les parents, cheminement piétonnier vers la cour de l'école... libérant ainsi la place de l'Église de certains flux
- favoriser une arrivée à l'école sans voiture avec l'aménagement d'une zone-tampon arborée à l'arrière de l'école en lien avec le nouvel aménagement, mais également à hauteur du parvis de l'église

Créer un parvis végétalisé devant la mairie et l'église

- ce lieu pouvant redevenir un espace public central qualitatif et équilibré entre :
 - la présence d'arbres apportant ombre et structure,
 - du stationnement pour les habitants, la fréquentation des équipements et de l'école
 - et des espaces disponibles pour l'organisation d'un marché de producteurs, d'événements culturels et festifs...

Connecter des cheminements qualitatifs offrant un parcours piéton pratique, agréable et sécurisé à l'échelle du bourg

- Penser des parcours en continuité pour les piétons en portant attention aux ruptures et interruptions donnant priorité aux véhicules, les connecter aux sentes existantes, à la boucle touristique, au nouvel accès à l'école et inviter à emprunter ces parcours par une signalétique adaptée, par des végétalisations en pied de murs et façades, des semis fleuris...



Des espaces publics aux aménagements et matériaux simples qui favorisent l'échelle piétonne et atténuent le caractère routier de certaines rues au profit de la valorisation patrimoniale, Praysac (46)



Jalonner la rue par une bande végétale qui sépare le piéton de la circulation, Trémereuc (22)